



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intérieur et aménagement du territoire : préfetures et sous-préfetures

Question écrite n° 118799

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les inquiétudes exprimées par les agents du cadre national des préfetures quant au devenir des préfetures et des sous-préfetures. Certaines des missions des préfetures (titres de séjour, visas, passeports, cartes nationales d'identité, contrôle de légalité, cartes grises) vont être transférées vers des établissements publics ou privés. Ces missions sont réalisées par 30, voire 40 % des agents présents dans ces administrations. Par ailleurs, un projet intitulé « organisation des services de l'État (OSE) », qui s'inscrit, selon les personnels, dans une volonté du Gouvernement de casser le service public, a été mis en oeuvre récemment dans le département du Lot dont l'objectif est de réunir, d'ici à 2009, 32 services déconcentrés en quatre directions (sécurité, population, territoire et ressources humaines). Cette remise en cause de ce service public de proximité fait craindre une suppression massive de postes et la disparition programmée de sous-préfetures comme celles de Montreuil-sur-Mer et de Saint-Omer. D'autre part, le renforcement des responsabilités au préfet de région conduira inévitablement vers le passage de la préfecture de département en sous-préfecture de région. Ces décisions arbitraires provoqueront un chômage supplémentaire dont la région du Nord - Pas-de-Calais n'a évidemment pas besoin dans la conjoncture actuelle et feront que la présence du service public ne sera plus garantie partout. Pourtant, les services publics doivent améliorer leur efficacité et être socialement exemplaires. Ils doivent, en outre, apporter des réponses personnalisées aux demandes de chaque citoyen. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour répondre aux attentes de la majorité des agents du cadre national des préfetures et pour mettre en oeuvre une intervention efficace et indispensable des acteurs publics.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118799

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 février 2007, page 1708